

APPEL D'OFFRE

Organisation de deux Sessions de « **Renforcement des capacités des groupements des femmes transformatrices de poissons pour la consommation locale** ».

Pour aider la Mauritanie à faire face aux multiples défis liés à la gestion rationnelle des ressources halieutiques renouvelables et à l'amélioration de la contribution de ce secteur à la sécurité alimentaire, la GIZ met en œuvre dans le cadre de « **l'initiative Vivre à l'abri de la faim : transformation des systèmes agroalimentaires** » du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) « le Projet Pêche Artisanale Durable en Mauritanie ».

L'objectif global de l'intervention conduite par la GIZ est de contribuer de façon décisive à lutter contre la sous-alimentation et la malnutrition en améliorant la disponibilité des produits de la pêche artisanale et côtière pratiquée dans une optique de durabilité.

Cette intervention repose sur trois grands axes, dont entre autres de rendre les petits pélagiques provenant de la pêche artisanale plus accessibles à la consommation et augmenter les revenus de leur chaîne de valeur.

Avec un potentiel exploitable de 1.830.140 tonnes toutes espèces confondues, dont 1.383.000 tonnes de petits pélagiques, ces espèces constituent une ressource essentielle pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

L'importance de la pêche artisanale de petits pélagiques en Mauritanie a considérablement évolué au cours des deux dernières décennies. De presque inexistante ou illégale au Sud elle s'est développée jusqu'en 2016 avec une évolution constante jusqu'en 2022 grâce à l'arrivée de pirogues étrangères en partie nationalisées, presque exclusivement pour alimenter l'industrie minotière en pleine croissance à Nouadhibou et en zone Sud à Nouakchott. Cette pêcherie s'est ensuite considérablement amoindrie au profit de petits et moyens senneurs, eux aussi totalement liés à une industrie minotière dopée par les prix attractifs de la farine et de l'huile de poisson, ce qui a accentué la pression de pêche surtout sur les espèces de petits pélagiques côtiers.

En considération de cette situation et compte tenu de l'intérêt de plus en plus croissant pour l'alimentation scolaire, l'État mauritanien a requis l'assistance de ses partenaires techniques et financiers pour une politique soutenue d'alimentation scolaire. Cette politique devrait servir de fondement à l'élaboration d'un programme national de cantines scolaires à base de produits locaux et qui s'oriente dans le long terme à être entièrement financée sur budget national.

C'est dans cette perspective que la GIZ à travers son Projet « PADeM » et en collaboration avec le PAM prévoient de mettre en œuvre le projet pilote dénommé « **Produits élaborés à base de poissons dans les cantines scolaires** » pour l'année scolaire 2023-2024 et d'organiser des sessions de formations au profit des groupements des femmes transformatrices de poissons.

1. Objectif

L'objectif principal est de renforcer les capacités des groupements des femmes transformatrices de poissons concernées par la mise en œuvre du Projet pilote, en soutien au programme national de

cantines scolaires à partir de produits élaborés à base de poissons de petits pélagiques pour améliorer la sécurité alimentaire des élèves dans les zones les plus démunies.

2. Tâches du prestataire

Le bureau titulaire du poste aura pour missions de réaliser et coordonner toutes les activités qui sont énumérées ci-après et d'autres tâches estimées nécessaires pour la réussite de la présente prestation en concertation permanente avec la GIZ et au besoin avec le PAM. Pendant la mise en œuvre, le prestataire doit assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution et des performances des activités inscrites en coordination avec les responsables des structures du Ministère en charge de l'Education nationale, en particulier la Direction chargée de l'alimentation scolaire sur le terrain pour assurer une couverture totale de l'ensemble des données nécessaires, ainsi que les structures sous tutelles du MPEM concernées.

Dans le cadre de sa mission, le prestataire aura accès à tous les documents disponibles sur le sujet au Projet PADeM et doit effectuer les rencontres et interviews avec les parties prenantes pour mieux appréhender la portée multiforme de la consultation et lui assurer une bonne exécution, en vue de l'accomplissement de l'ensemble des tâches prévues.

Le processus d'élaboration des supports de formations doit être effectué conformément aux directives et orientations des structures techniques responsables des domaines traités et de l'étude de base effectuée par le Projet SEWOH en 2022 et surtout prendre en considération les suggestions sur le choix des produits et des procédés de transformations retenus.

Il est à préciser que les détails sont dans les TDRs disponibles au bureau de la GIZ à Nouakchott et que le prestataire devra, avant de débiter sa mission, prévoir d'approcher les services concernés au MPEM et les fédérations de pêches pour recueillir les informations nécessaires pour l'exécution de la mission en question.

3. Etapes clés

La consultation se déroulera avec deux sessions de deux jours chacune, dont l'une à Mamghar et la deuxième à Kaédi pour environ une centaine de bénéficiaires par site.

4. Lieu, durée et période de la prestation

Période d'affectation : La prestation doit commencer le 15.03.2024 pour terminer le 30 avril 2024 au plus tard, y compris la remise de tous les rapports. La date de lancement sera fixée en concertation avec les Ministères concernés et le PAM pour couvrir tous les sites et autres zones côtières retenus.

5. Qualification du contractant

Le bureau d'étude local doit disposer de l'ensemble des documents juridiques de reconnaissance et avoir au moins 5 ans d'expérience prouvée dans la mise en œuvre de plans de renforcement de capacités pour les projets de développement et une formation de référence les trois dernières années sur des sujets similaires, particulièrement sur les procédés de valorisation des produits alimentaires et une expertise vérifiée en leur contrôle qualité avec une bonne compréhension des aspects techniques, financiers, sociaux des filières de pêcheries artisanales.

Le soumissionnaire est tenu de fournir du personnel apte à pourvoir les postes décrits, sur la base de leur CV, de l'éventail des tâches concernées et des qualifications requises. Tous les experts proposés doivent avoir exercé des tâches similaires en Mauritanie ou dans la sous-région.

Les qualifications spécifiées dans les TDRs représentent les exigences pour atteindre le nombre maximal de points. Le soumissionnaire devra justifier des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette consultation avec un dispositif incluant 3 experts, avec les profils recherchés pour mener à bien cette mission telle que décrite dans les TdRs.

6. Format de l'application

La structure de l'offre (en français) doit correspondre à celle des termes de référence, en particulier, la structure détaillée de conception (chapitre 3) organisée conformément aux critères de pondération positive de la grille d'évaluation. Il doit être lisible (taille 11 ou plus) et clairement formulé.

L'offre complète ne doit pas dépasser 10 pages (les CV exclus). Seules les 10 premières pages de l'offre seront considérées pour évaluation.

Les CV du personnel proposé conformément au chapitre du mandat doivent être soumis dans le format spécifié dans les conditions de candidature. Les CV ne doivent pas dépasser 4 pages. Les CV doivent clairement indiquer le poste et le poste occupés par la personne proposée dans le projet de référence et pendant combien de temps.

Dépôt des dossiers

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres pourront acquérir le dossier d'appel d'offres (Termes de référence, grille d'évaluation, conditions générales et annexes) sans frais et sur demande par email à l'adresse électronique suivante : MR_Quotation@giz.de . Jusqu'au 26.02.2024, toutes questions de clarification doivent être formulées en français à l'adresse électronique suivante Email: MR_Quotation@giz.de . L'objet de l'email doit être intitulé comme suit: 83459438-Renforcement des capacités des groupements des femmes transformatrices de Poissons. Les offres séparées doivent être transmises par voie électronique exclusivement au format PDF **au plus tard le 29.02.2024 à 23h59** à l'adresse électronique suivante : MR_Quotation@giz.de comme suit:

Mail1: votre offre technique et dossiers administratifs conformément à l'annexe 8, avec pour objet du mail: 83459438 offre technique et un deuxième mail pour votre offre financière (annexe2 et annexe4), avec pour objet: 83459438 Offre financière.